



L'InfoCharte

« Je ne gaspille pas l'eau »

N°40 – Juin 2025

La lettre d'info de la charte « Je ne gaspille pas l'eau » présentant les projets et aménagements des communes adhérentes et informant des innovations technologiques en matière d'économies d'eau.

ACTUALITES

CHARTE

LABELLISATION 2025

Charte « Je ne gaspille pas l'eau » : 15 communes ont obtenu le label

Le jeudi 10 avril 2025, le Comité d'Agrément de la Charte « Je ne gaspille pas l'eau » s'est réuni pour examiner les dossiers des 15 communes adhérentes et décider de l'attribution ou non du label :

« Ressource en eau – Commune économe ».



2025

Cette année, deux nouvelles communes ont rejoint l'aventure après un an d'engagement : Béziers et Boujan sur Libron.

L'ensemble des 15 communes labellisées se sont vu attribuer le label « **Ressource en eau – Commune économe** », témoignant de l'implication toujours présente des 9 communes historiques mais également des 6 communes ayant intégré plus récemment la charte.

Quelques chiffres marquants :

- Les consommations des stades ont augmenté de 48 % par rapport à 2023 (une année sous alerte sécheresse)
- 12 000 m³ d'eau ont été perdus en raison de fuite
- La consommation moyenne des écoles est de 3,2 m³/élève (3,5 en 2023)

Malgré des fuites ponctuelles (écoles, aire de lavage, fontaine ...), les communes disposent d'outil permettant d'être plus réactives (TOUT SUR MON EAU de SUEZ).

Focus sur une action concrète : Un souci fréquent concerne les fuites dans les chasses d'eau, présentes

dans de nombreux bâtiments communaux. Pour y remédier, le SMETA propose dès 2025 l'installation de vannes manuelles sur l'arrivée d'eau des sanitaires. Une mesure simple et peu coûteuse, permettant au personnel de couper l'eau en dehors de périodes d'occupation (écoles, crèches, cantines, etc.). Un geste simple, un impact durable.

SECHERESSE

Etat de la nappe

Le comité de suivi de la ressource en eau de l'Hérault s'est réuni le 25 mars 2025.

Les épisodes pluvieux des mois de février et de mars ont permis d'améliorer nettement les niveaux des cours d'eau dans le département, ainsi que des nappes souterraines, à l'exception de la nappe astienne, dont la recharge n'est pas suffisante.

Au regard de ces éléments, des prévisions météorologiques à court terme et en cohérence avec les décisions des départements voisins, le préfet de l'Hérault a décidé le maintien en alerte de la nappe astienne.

Pour connaître en temps réel, le niveau d'alerte relatif à la ressource en eau et les restrictions

d'usage qui s'appliquent à l'échelle d'une commune,
[Cliquer ICI](#)

Education

Défi des Éco' minots

Le Défi des Éco' minots est une initiative pédagogique portée par l'ALEC Montpellier Métropole, visant à engager les écoles et centres de loisirs dans une démarche éco-citoyenne.

Durant deux années scolaires, les établissements participants mettent en place des actions concrètes pour réduire leur consommation d'eau et d'énergie, tout en sensibilisant les élèves et le personnel aux éco-gestes.

Pour l'édition 2023-2025, dix établissements de la métropole de Montpellier participent au défi, notamment à Castelnau-le-Lez, Cournonterral, Vendargues et Montpellier.

Chaque mois, les écoles reçoivent des relevés de consommation pour mesurer l'impact de leurs actions.

L'accompagnement de l'ALEC comprend des outils de sensibilisation, des ateliers pour les enseignants et un suivi personnalisé.

Les éditions précédentes ont permis des économies significatives :

- -20 % d'eau consommée en moyenne
- -11 % d'énergie

Pour en savoir plus : [Cliquer ici](#)

Economie d'eau

Touristes

Un dispositif qui s'adresse principalement aux touristes

La Vendée est contrainte d'adopter une gestion prudente de ses ressources en eau car chaque année, 5 000 000 touristes séjournent sur le territoire.

De ce fait, le dispositif « Vendée Eau Challenge » a été mis en place sur la zone concentrant le plus de nuitées touristiques, soit le littoral et le rétro-littoral de la Vendée, de Noirmoutier à Talmont Saint-Hilaire.

Le plan de communication de Vendée Eau repose sur trois axes :

Axe n°1 : Une campagne de communication multimédia : Afin de sensibiliser les touristes à usager raisonnée de la ressource, Vendée Eau a multiplié les supports de communication pour déployer sa campagne.

Axe n°2 : L'appui sur les professionnels du tourisme : Des kits d'outils de communication ont été créés pour que chaque structure accueillant des touristes personnalise, s'approprie et diffuse les messages d'économies d'eau.

Les kits de sensibilisation sont composés de stickers, affiches, mots de bienvenue, sets de table et dépliants jeux.

Axe n°3 : Des actions sur le terrain : Vendée Eau a organisé 40 jours d'animation en extérieur lors des marchés locaux, des sorties de plage, etc. Les animateurs, spécialement formés aux économies d'eau, étaient mobilisés pour expliquer les écogestes aux vacanciers.

Spécialement conçu pour l'occasion, un vélo cargo garanti aux animateurs d'être visible et attire le public à venir à leur rencontre.



Source : Fiche projet – Trophées d'économies d'eau 2023

Cham'eau sans filtre



*Je suis né d'une légende,
Je marche sans marcher,
Et chaque année,
On me fête... sans
m'abreuver*

Qui suis-je ?

Réponse dans le prochain numéro de l'InfoCharte ☺

PARTICIPEZ A L'INFOCHARTE !

Vous avez mis en place une action innovante ou exemplaire en faveur de l'économie d'eau ? Ecrivez-nous à l'adresse snofal@smeta.fr pour apparaître dans le prochain numéro de l'InfoCharte

**Prochaine parution :
Vendredi 1er août 2025**